



## PROJET DE FERMETURE DU STOCKAGE SOUTERRAIN - StocaMine

CONCERTATION PUBLIQUE DU 15 NOVEMBRE 2013 AU 15 FÉVRIER 2014

# Cahier d'acteurs

## Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ILL-NAPPE RHIN

Les cahiers d'acteurs sont des contributions libres et volontaires dont le contenu est de l'entière responsabilité de leurs auteurs. Dans le cadre de la concertation, StocaMine se charge uniquement de les mettre en page et de les imprimer.



Le SAGE ILL-NAPPE RHIN est un document de planification pour la préservation des ressources en eau de la plaine d'Alsace.

Il est élaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, associations, représentants de l'État...) réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), instance de débat et de dialogue. Les membres de la CLE définissent comment, grâce à une solidarité bien gérée, parvenir à préserver et restaurer la qualité de la nappe et des milieux aquatiques en lien avec celle-ci que sont les cours d'eau et les zones humides.

**COORDONNÉES**  
CLE du SAGE ILL-NAPPE-RHIN  
Maison de la Région  
1 place Adrien Zeller  
67000 Strasbourg

Les ressources en eau sont indispensables à toute activité humaine : alimentation en eau potable, process industriels, irrigation et abreuvement, évacuation des eaux usées, loisirs, etc. Ces usages sont conditionnés au bon état des ressources. Le principe de leur préservation est acté dans la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.

En Alsace, la nappe phréatique rhénane est une chance : plus importante ressource en eau de bonne qualité d'Europe, elle fournit l'essentiel de l'eau potable et permet à l'industrie et l'agriculture de disposer d'eau de bonne qualité et facilement accessible.

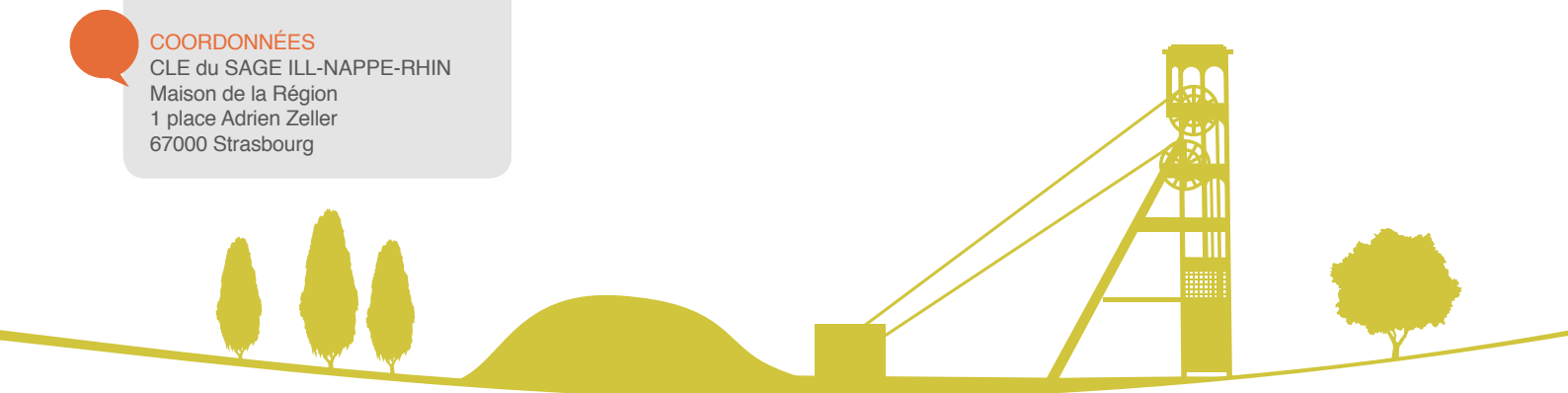
Par ailleurs, du fait de sa faible profondeur, la nappe est en lien avec les cours d'eau (réseau hydrographique de l'Ill et cours d'eau phréatiques) et les zones humides (Ried Centre Alsace et Bande rhénane), autres atouts pour notre région.

Conscients de ces richesses, les acteurs locaux se sont réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau pour élaborer un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux pour la plaine d'Alsace : le SAGE ILL-NAPPE-RHIN.

Les principaux objectifs du SAGE ILL-NAPPE-RHIN sont de garantir l'utilisation de la nappe d'Alsace pour l'alimentation en eau potable sans traitement complexe et de préserver la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides.

Dans le cadre de la fermeture définitive de StocaMine, la Commission Locale de l'Eau demande à ce que toutes les mesures soient prises pour éviter une pollution des ressources en eau : aucun risque ne peut-être admis quant à une pollution de la nappe d'Alsace.

Dans la mesure où trois expertises concluent à une contamination à terme de la nappe, les solutions de déstockage partiel ne peuvent pas être admises. Aussi, la CLE souhaite-t-elle que l'ensemble des déchets stockés soit évacué.

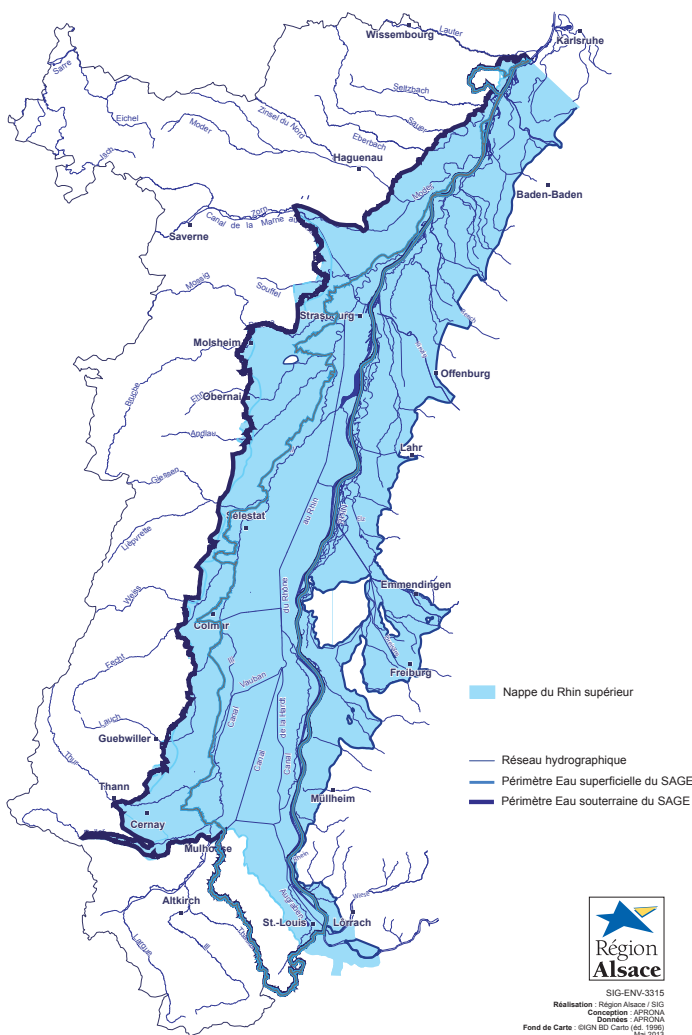


## LA NAPPE D'ALSACE : UN ATOUT POUR NOTRE RÉGION À PRÉSERVER

La nappe d'Alsace est la principale ressource en eau potable de la région ; elle assure la satisfaction de 75 % des besoins en eau domestique, de plus de 50 % des besoins en eau industrielle, et la quasi-totalité de l'eau d'irrigation. Sa qualité étant bonne, les traitements pour la rendre potable sont simples (dans la plupart des cas une chloration suffit).

La partie alsacienne de la nappe s'étend sur une superficie de 2735 km<sup>2</sup>, le volume d'eau stocké côté alsacien est estimé à 32 milliards de m<sup>3</sup> (hors pliocène) et 44 milliards pour l'ensemble de la nappe du Rhin Supérieur (de Bâle à Lauterbourg). L'importante capacité de cet aquifère est un atout majeur pour le développement économique de la région.

### Situation du SAGE ILL-NAPPE-RHIN par rapport à la nappe du Rhin Supérieur



## DES MILIEUX AQUATIQUES SUPERFICIELS (COURS D'EAU ET ZONES HUMIDES) EN LIEN AVEC LA NAPPE

Compte tenu de sa faible profondeur, la nappe est en relation avec les ressources en eau superficielles de la plaine d'Alsace que sont les cours d'eau (Rhin, Ill et cours d'eau phréatiques notamment) et les zones humides.

La qualité des cours d'eau phréatiques est directement liée à celle de la nappe qui est leur principale source d'alimentation. En cas de pollution de la nappe, ces cours d'eau, en se déversant dans le réseau hydrographique de l'Ill, sont des vecteurs de cette pollution.

De même, les zones humides sont alimentées par des remontées de nappe. Toute pollution de la nappe pourrait entraîner une pollution de ces milieux qui, pour les plus remarquables (Bande rhénane, Ried Centre Alsace), sont protégés au regard de la biodiversité qu'ils abritent.

Une pollution de la nappe pourrait donc remettre en cause la fonctionnalité de ces milieux et de ce fait certains de leurs usages :

- l'évacuation des eaux usées après traitement (qui dépend de la capacité d'auto-épuration du cours d'eau) ;
- la pêche ;
- les activités de tourisme et de loisir (canoë, baignade, etc.).

## STOCAMINE : UN RISQUE DE POLLUTION DES RESSOURCES EN EAU AVÉRÉ

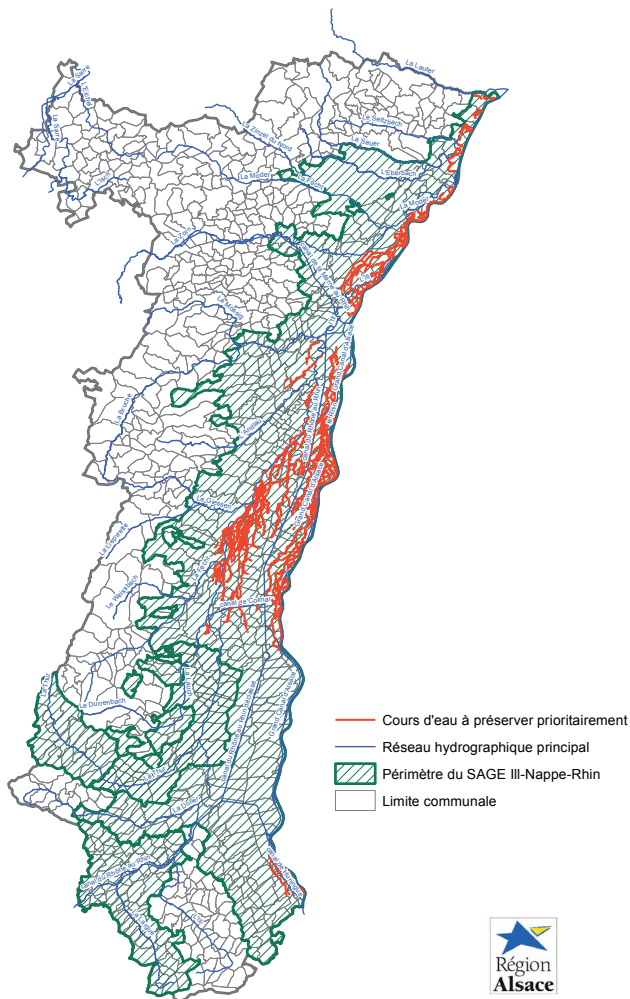
Trois expertises réalisées dans le cadre de la fermeture définitive de StocaMine concluent à un ennoyage à terme de la mine, les barrages ne faisant que retarder cette échéance. Ces expertises confirment également le risque de pollution de la nappe par remontée des eaux.

Compte tenu des liens existants entre les ressources en eau souterraines (nappe phréatique rhénane) et superficielles (cours d'eau et zones humides), une pollution de la nappe expose inéluctablement l'ensemble des ressources en eau de la plaine d'Alsace.

Compte tenu de la profondeur de la source de pollution, les couches profondes de la nappe, jusqu'ici préservées, seraient contaminées.

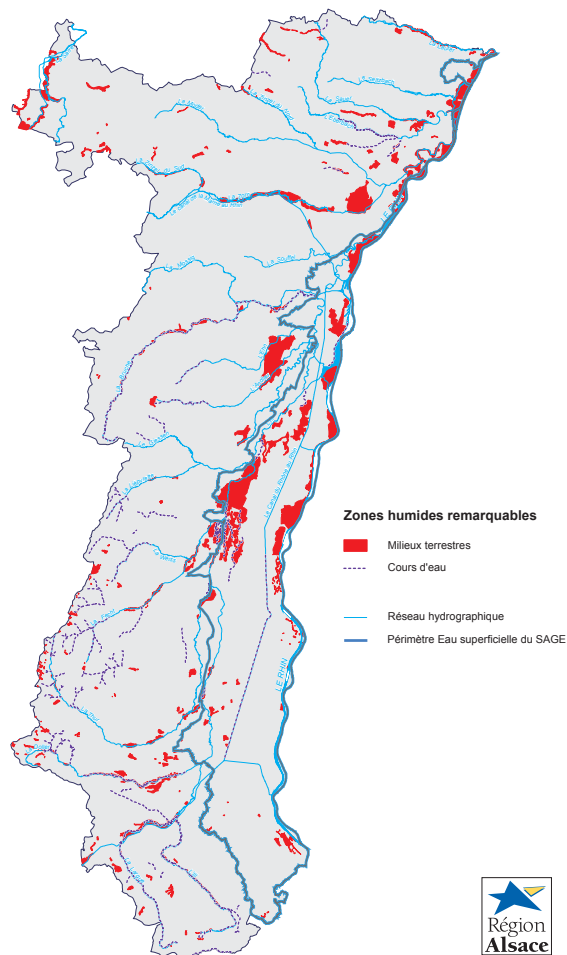
Par ailleurs, de part la situation de StocaMine (en amont de la nappe), cette pollution exposerait tout le fossé rhénan de façon continue et irréversible.

## Cours d'eau phréatiques sur le périmètre du SAGE ILL-NAPPE-RHIN



SIG-ENV-3191  
Réalisation : Région Alsace / SISE  
Données : Région Alsace  
Fond de carte : Région Alsace  
Juin 2012

## Les zones humides remarquables



SIG-ENV-3317  
Réalisation : Région Alsace / SISE  
Données : CG 67668  
Fond de Carte : IGN SD Carthage 1000  
Mai 2013

## LE SAGE ILL-NAPPE-RHIN : UN DOCUMENT CADRE

Élaboré par les acteurs locaux réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau, le SAGE ILL-NAPPE-RHIN est un document de planification pour la préservation des ressources en eau, complémentaire des autres démarches volontaires ou réglementaires existantes dans ce domaine.

Il contribue à l'atteinte :

- de l'objectif de bon état des eaux fixé par la Directive Cadre sur l'Eau ;
- et de l'objectif d'utilisation de la nappe d'Alsace pour l'alimentation en eau potable sans traitement complexe défini par le SDAGE.

Ainsi, l'un des principaux enjeux du SAGE est :

*“Garantir la qualité des eaux souterraines sur l'ensemble de la nappe alluviale rhénane d'Alsace afin de permettre partout, au plus tard d'ici 2027, une alimentation en eau potable sans traitement. Les pollutions présentes dans la nappe seront résorbées durablement.”*

Le SAGE vise également la préservation de la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides.

Le SAGE a été approuvé par arrêté préfectoral le 17 janvier 2005, date de son entrée en vigueur. Dès lors, toutes les décisions administratives prises dans le domaine de l'eau doivent lui être compatibles.

## CONCLUSION

En Alsace, la nappe phréatique rhénane est une chance : plus importante ressource en eau de bonne qualité d'Europe, elle fournit l'essentiel de l'eau potable et permet à l'industrie et l'agriculture de disposer d'eau de bonne qualité et facilement accessible. Par ailleurs, du fait de sa faible profondeur, la nappe est en lien avec les cours d'eau et les zones humides, autres atouts pour notre région.

Réunis au sein de la Commission Locale de l'Eau, les acteurs locaux ont élaboré le SAGE, document de planification visant à :

- garantir l'utilisation de la nappe pour l'eau potable ;
- et préserver la fonctionnalité des cours d'eau et des zones humides.

La Commission Locale de l'Eau demande à ce que toutes les mesures soient prises pour éviter une pollution des ressources en eau. Dans la mesure où trois expertises concluent à une contamination à terme de la nappe, les solutions de déstockage partiel ne peuvent pas être admises. Aussi, la CLE souhaite-t-elle que l'ensemble des déchets stockés soit évacués.



### CONCERTATION PUBLIQUE PROJET DE FERMETURE DU CENTRE DE STOCKAGE SOUTERRAIN DE STOCAMINE

StocaMine - Avenue Joseph Else - 68310 Wittelsheim - 03 89 57 84 00  
contact@concertation-stocamine.fr - www.concertation-stocamine.fr